

Fédération Française d'Équitation

# Saison Sportive 2025



## Dressage



Crédit Photo : Morgane Froment

Direction Technique Nationale

# Sommaire

Préambule .....	3
Projet sportif 2025 .....	4
Projet Sportif Fédéral – Dressage .....	6
Coordonnées .....	9
Renseignements .....	10
 Le passeport FEI	
 L'enregistrement FEI	
 Le certificat sanitaire	
Attribution des Aides et des Primes .....	11
Primes FFE – Championnat d'Europe .....	14
Primes FFE - Concours internationaux.....	15
SENIORS .....	16
JEUNES SENIORS (16 à 25 ans).....	18
CHEVAUX DE 7 ANS.....	19
JEUNES CAVALIERS .....	20
JUNIORS .....	21
CHILDREN .....	22
PONEYS .....	23
Liste des Sportifs de Haut Niveau 2025.....	24
Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir pour 2026 .....	25

## Préambule

*La « Saison Sportive » est le document de référence qui définit le dispositif d'accompagnement des cavaliers de Haut Niveau.*

*La « Saison Sportive » s'inscrit dans le projet sportif de la Fédération Française d'Équitation. Elle traduit sa volonté de participer à la formation des élites au travers de parcours balisés de compétitions internationales et de stages en vue de l'échéance de l'année.*

*Ses actions se traduisent par de l'encadrement, des sélections et par des primes destinées aux cavaliers et aux propriétaires des chevaux performants ainsi que des aides financières attribuées aux sportifs en fonction de critères techniques.*

*La FFE valorise également la réussite de ses cavaliers dans les circuits d'excellence qu'elle met en place en s'appuyant sur les concours nationaux et internationaux français.*

*La « Saison Sportive » définit également les conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau, Espoir et Collectif National.*

*Tout sportif ou sportive sélectionné(e) en vue de participer aux compétitions internationales en France et à l'étranger s'engage à respecter et à promouvoir la Charte du Sport de Haut Niveau annexée.*

*Pour tout ce qui ne figure pas au présent document, il est fait application des règlements FFE en vigueur, et notamment, pour l'international, le chapitre VIII des Dispositions Générales des Compétitions.*

# Projet sportif 2025

## Bilan

**Séniors** : La politique d'ouverture à de nouveaux couples a permis à l'Equipe de France de Dressage de se classer à la 6<sup>o</sup> place par équipe et d'avoir un cavalier en finale individuel pour la reprise libre en musique.

Cette politique d'ouverture a permis également de sélectionner 8 couples différents sur 4 coupes des nations différentes. Ces résultats ont été possibles par une homogénéité des résultats des cavaliers français même si la France ne dispose pas de couples capables de concurrencer les nations fortes individuellement. Ces résultats ont été permis par le travail des cavaliers au quotidien mais aussi grâce aux outils et environnements mis en place par la FFE : collaboration avec l'IFCE avec mazarin et les différents capteurs, Equine Energy, datas sur l'analyse statistiques des reprises françaises, préparation mentale et physique.

**Catégories Jeunes** : En ce qui concerne les Jeunes, la saison passée, nous avons poursuivi notre politique de détection avec quatre regroupements régionaux, permettant d'intégrer de nouveaux talents aux équipes de France.

La forte participation aux différents CDIs a consolidé notre place parmi les cinq à six meilleures nations européennes et renforcé notre reconnaissance auprès des juges, notamment concernant la qualité de l'équitation des jeunes qui est remarquable.

Ces avancées nous permettent d'aborder l'avenir avec confiance, et notamment dans notre volonté d'alimenter à long terme l'équipe seniors.

## Objectifs

**Seniors** : 2025 est le début d'un nouveau cycle de compétition devant emmener l'équipe de France jusqu'aux JOP de Los Angeles en 2028. Cette première devrait, idéalement confirmer des couples aguerris mais aussi pouvoir donner de l'expérience à de nouveaux cavaliers lors-des prochains championnats d'Europe au Crozet en août 2025. Cette expérience doit être mise à profit à travers les coupes des nations qui seront proposées dans la première partie de saison grâce à une observation générale des forces du dressage pendant le master pro de Dressage à Vierzon.

**Catégories Jeunes** : Cette année est une nouvelle étape dans la structuration et l'accompagnement des jeunes du dressage français, avec pour objectif de les amener vers les plus hautes échéances internationales. Les efforts fournis et le travail technique doivent se poursuivre et se concrétiser lors des compétitions majeures de la saison. Une attention particulière sera portée à la préparation mentale des jeunes cavaliers, élément clé de la performance à haut niveau, ainsi qu'au bon fonctionnement du collectif France, garant de la dynamique de groupe et de la progression individuelle.

Les premières compétitions de la saison doivent permettre d'évaluer les couples et d'affiner les stratégies en vue des championnats d'Europe des différentes catégories. Les Coupes des Nations doivent permettre d'acquérir de l'expérience et apprendre à gérer la pression dans un cadre collectif. Enfin, les rendez-vous nationaux, Tournée des As et Super As, seront des temps forts pour observer et accompagner la montée en puissance des couples les plus prometteurs.

L'objectif est de préparer les jeunes talents aux exigences du plus haut niveau, en développant à la fois leurs compétences techniques, leur gestion de la performance et leur capacité à évoluer au sein d'une équipe soudée et ambitieuse.

## Critères et modalités de sélection FFE

La sélection pour l'échéance sportive majeure de l'année se fonde sur les critères et modalités suivantes :

- L'obligation d'adhérer aux programmes de stages et de compétition définis en concertation avec la FFE
- Les résultats sportifs et leur régularité au cours de la saison.
- L'état de forme et de santé du couple avéré au cours de la saison et/ou prévisible au moment de l'échéance majeure.
- L'engagement du sportif et de son entourage et sa capacité à participer à la cohésion et à la dynamique de l'équipe de France.
- L'acceptation et la signature de la charte du sport de haut niveau de la Fédération Française d'Equitation 2025 avec ses critères et obligations. La signature de la charte par les cavaliers vaut engagement et respect des critères et obligations sous réserve de s'exposer à des sanctions dans le cas contraire.

Ces critères sont interdépendants et non pondérés entre eux. Leur combinaison en vue de la sélection relève de l'expertise et des prérogatives de la FFE. Les computer listes nationales et internationales concernant les couples, les cavaliers, les chevaux ne sont pas un critère de sélection.

Les sélections pour l'échéance de l'année sont annoncées lors d'un échange oral, aux cavaliers non sélectionnés puis aux cavaliers sélectionnés et enfin aux médias et au grand public, au plus tard le jour de la date de la clôture des engagements.

## L'accompagnement fédéral vers la performance

La dynamique collective, « l'esprit bleu » :

La charte du cavalier de Haut Niveau, l'équipement équipe de France, les stages et compétitions.

La formation :

La mise à disposition d'experts pour tous les facteurs de la performance et de l'Outil Equivisio. Un accompagnement fédéral sur les stages de haut niveau et les compétitions internationales.

Le soutien logistique, financier, médiatique :

La sélection sur une liste, le suivi vétérinaire, les sélections, les primes à la performance, les aides fédérales, le statut de Sportif de Haut Niveau et les aides personnalisées.

La formalisation de ces objectifs s'inscrit dans une politique de transparence et d'optimisation de la communication avec tous les acteurs du haut niveau : cavaliers, entraîneurs, propriétaires et entourage. Les différentes aides présentées dans cette saison sportive qui matérialisent l'engagement de la FFE à vos côtés, sont mises en cohérence avec ces objectifs. Nous souhaitons que cette démarche vous aide à optimiser vos performances et à continuer à progresser en 2025.

Excellente saison à tous !

# Projet Sportif Fédéral – Dressage

## Modalités

Le projet sportif repose sur le staff des équipes de France et les axes de la stratégie sportive fédérale mis en œuvre par la Direction Technique Nationale. Il propose des dispositions spécifiques par discipline.

Les aides et leurs conditions d'attribution sont définies chaque année dans le présent document.

## Les groupes cibles de l'action fédérale

Les Groupes 1 et 2 rassemblent dans chaque discipline Olympique et Paralympique les couples en fonction de leurs performances sportives, dans le respect de la charte du sport de haut niveau de la FFE.

Le **Groupe 1** est la référence pour les sélections des rendez-vous majeurs notamment les championnats internationaux.

Le **Groupe 2** permet un suivi personnalisé des meilleurs couples confirmés et le développement de la relève. La FFE accorde aux couples des aides et primes en fonction de leur groupe et de leurs performances.

Le **Groupe 3** est la mise en valeur des couples en devenir et qui ont besoin d'un accompagnement vers le haut niveau

Le maintien dans le groupe est fonction du suivi sportif et des résultats. Les couples sortent également des groupes en cas de manquement aux engagements du cavalier et /ou du propriétaire, de changement de cavalier ou de vente du cheval.

## Conditions d'accès aux différents groupes

### Groupe 1

Couples :

- Ayant performé dans les 4 derniers mois au moins 2 fois à 73% minimum en GP de CDI3\* et plus dont au moins une fois à l'étranger.

### Groupe 2

Couples :

- ayant performé dans les 4 derniers mois au moins 2 fois à 71,5% minimum en GP de CDI 3\* et plus dont au moins une fois à l'étranger,

### Groupe 3

Couples :

- ayant performé dans les 4 derniers mois au moins 2 fois à 70% minimum en GP du Grand National ou GP des CDI 3\* et plus

Le staff fédéral se réserve le droit d'inviter des cavaliers du groupe 3 dans les stages réservés aux groupes 1 et 2.

Les couples sortent des groupes en cas de performances de plus de 4 mois, d'objectifs non réalisés, de manquement aux engagements du cavalier et / ou du propriétaire notamment vis-à-vis de la charte équipe de France, de changement de cavalier ou de vente du cheval avec remboursement des aides.

## Sélections

### Comités de concertation Seniors :

DTN, Conseiller Technique National, Sélectionneur et Chef d'équipe Seniors, Référent technique, Expert FFE et Vétérinaire fédéral.

### Comités de concertation Jeunes :

DTN, Conseiller Technique National, Sélectionneuse et Cheffe d'équipe Children, poneys, juniors, jeunes cavaliers et U25, Expert FFE et Vétérinaire fédéral.

## Accès au sélections et programme 2024 2025

### **Cavaliers du Groupe 1**

Accès aux sélections : tous CDI / CDIO/ CDIW Programme :

Au choix 2 CDI 3\*minimum dans la période de février à début mai dont au moins un à l'étranger.

Choix de concours avec un objectif de « travail » en lien avec l'équipe fédérale.

Puis les compétitions internationales de référence listées ci-après.

### **Cavaliers des Groupes 2 et 3**

Accès aux sélections : CDI 3 et 4\*

Programme : Grand National, compétitions internationales de référence, CDI3 et 4\* selon planning personnalisé de compétition pour le couple validé par la FFE.

### **Accès aux sélections du Championnat d'Europe 2025**

Pour les championnats internationaux, les performances réalisées dans les 4 derniers mois précédant la date des engagements nominatifs sont prises en compte. La dernière performance doit être réalisée au cours des 6 semaines précédant cette date.

Pour les CDIW, la dernière performance doit être réalisée au cours des 6 semaines précédant le premier jour de compétition du concours visé afin d'être sélectionné.

Toute sélection se réfère à l'article 8.4 « Sélection » des dispositions générales du règlement général des compétitions de la FFE.

## Suivi de l'entraînement par le sélectionneur avec référent technique et juge international

### **Stage Évaluation et Objectifs**

Couples pouvant être invités : Groupes 1 et 2, U25, 7 ans, détection sur décision du sélectionneur national.

#### **Suivi des objectifs :**

En compétition Grand National, CDI, Coupes des Nations, Master Pro, championnats internationaux et lors des stages de suivi technique seniors, U25 et 7 ans.

**Regroupement de début de saison :** Obligatoire, ouvert aux couples (groupes 1 et 2) et aux couples invités par le sélectionneur.

**Regroupement final en vue de l'échéance de l'année :** Obligatoire et réservé aux couples sélectionnés.

## Autres Listes

**Liste JEUNES :** Constituée de couples des catégories U25, jeunes cavaliers, juniors, poneys ou enfants à potentiel de sélections internationales.

La référence se situe dans la performance en compétition TDA et internationaux.

**Chevaux de 7 ans :** Les chevaux de 7 ans sont évalués sur les épreuves qui leur sont réservées sur les étapes du Grand National, sur les CDI et sur le championnat de France. Les chevaux de 7 ans peuvent être invités aux stages Haut Niveau Seniors.

## Le soutien fédéral aux groupes Seniors

### **A. Suivi vétérinaire**

Les chevaux bénéficient d'un suivi longitudinal : alimentation, locomotion, physiologie de l'entraînement. Les chevaux entrant dans ce cursus ont l'obligation d'être soumis au suivi longitudinal du vétérinaire fédéral.

### **B. Préparation sportive**

La préparation sportive des chevaux et des cavaliers bénéficie de la recherche appliquée et des sciences en support de la performance.

## Les engagements du propriétaire

### A. Carrière sportive

Le propriétaire, avec son cavalier, assure la bonne gestion de la carrière sportive de son cheval en accord avec les règlements FFE et FEI. Il fait participer son cheval aux compétitions définies par la FFE et aux réunions préparatoires aux grandes échéances.

Il honore les sélections en équipe de France et œuvre pour la réalisation de la meilleure performance possible lors de ces sélections.

### B. Bien-être du cheval

Il s'engage à respecter les bonnes pratiques de la Charte du bien-être équin et les règles de prévention et de lutte contre le dopage.

### C. Suivi vétérinaire

Le propriétaire fait suivre régulièrement son cheval par un vétérinaire traitant de son choix. Il fournit ses coordonnées au vétérinaire fédéral et l'autorise à lui communiquer systématiquement toutes informations utiles.

Un examen annuel au CIRALE peut être effectué sur demande du vétérinaire avec un bilan imagerie.

## Les engagements du cavalier

### A. Ethique

Le cavalier s'engage à respecter la Charte du cavalier des équipes de France et la Charte d'Ethique et de Déontologie de la FFE.

### B. Bien-être du cheval

Le cavalier s'engage à respecter les bonnes pratiques de [la Charte du bien-être équin](#).

### C. Préparation physique et mentale

Le cavalier s'engage à atteindre les objectifs individualisés qui ont été définis avec lui comprenant notamment la condition physique et mentale suivant les recommandations de l'équipe fédérale d'encadrement.

# Coordonnées

---

## **Fédération Française d'Équitation**

Service FFE Compétition Parc Equestre Fédéral La Colonie  
41600 LAMOTTE-BEUVRON

### **Directrice Technique Nationale**

Sophie DUBOURG

### **Conseiller Technique National en charge des Seniors**

Laurent GALLICE

### **Conseiller Technique National en charge des Jeunes**

Patrick RODDE

---

### **Sélectionneur et Chef d'Équipe seniors**

Jean MOREL

### **Sélectionneuse Nationale / Cheffe d'Équipe U25, Jeunes Cavaliers, Juniors, Poneys, et Children**

Muriel LEONARDI

### **FFE Compétition - Secrétariat du Dressage**

☎ Tél. : 02.54.94.46.58

✉ E-mail: [dressage.inter@ffe.com](mailto:dressage.inter@ffe.com)

Ouvert du Lundi au Vendredi 9h-13h & 14h-18h

# Renseignements

## Le passeport FEI

**Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport FEI valide** sauf si le concours a lieu dans le pays de résidence du cheval pour les CDI\*/\*\*, CDIYH, CDI U25 Y J P Ch.

**Secrétariat Passeport FEI** FFE – Service Passeports Parc Equestre Fédéral

41600 Lamotte Beuvron

**☎ Tél. : 02.54.94.46.01**

✉ E-mail : [francesca.ledru@ffe.com](mailto:francesca.ledru@ffe.com)

**Un passeport se renouvelle tous les 4 ans.**

## L'enregistrement FEI

Pour tout engagement en compétition internationale **l'enregistrement des cavaliers et des chevaux/poneys auprès de la FEI est obligatoire**. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue avec le compte engageur sur [www.ffecompet.com](http://www.ffecompet.com).

Pour tout premier enregistrement FEI d'un cheval, les documents d'identification sont à transmettre à la FEI via l'application FEI HORSE APP. [www.ffe.com/faq/les-démarches-FEI](http://www.ffe.com/faq/les-démarches-FEI)

## Le certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux/poneys à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre **Direction Départementale de la Protection des Populations** (DDPP) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire.

Depuis le 15 octobre 2021, les demandes de certificats sanitaires pour le transport de chevaux dans l'Union Européenne doivent être effectuées via le nouvel outil TRACES-NT.

Pour cela, vous devez créer un compte opérateur à partir de la page suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/login>  
Ce compte doit être validé par votre DD(ETS)PP, veillez à bien anticiper cette démarche. Depuis cette même date, l'accord France Benelux relatif aux échanges d'équidés ne s'applique plus. Ces déplacements sont donc soumis aux mêmes exigences que les autres pays européens.

Assurez-vous des conditions sanitaires requises spécifiques du pays de destination ou de transit auprès de votre DD(ETS)PP.

## Les vaccinations

Pour participer à une compétition internationale, les poneys et chevaux doivent être en règle avec la réglementation FEI :

<https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/biosecurity-movements/vaccinations>

# Attribution des Aides et des Primes

**Toute sélection ou performance ne donnent pas obligatoirement droit au versement d'aides ou de primes. Celles-ci restent soumises à validation de la Direction Technique Nationale.**

## Aides fédérales aux cavaliers

Les aides fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Equitation. Ces aides fédérales sont versées sous condition de performance aux cavaliers sélectionnés dans les concours et convoqués aux stages catégorisés pages 16 et 17 du présent document.

Ces aides fédérales sont versées directement sur le compte engageur du cavalier, après retour :

- de leur dossier complet Sportif de Haut Niveau, pour les cavaliers concernés
- de la fiche de renseignements et des documents justificatifs demandés par le secrétariat, pour tout autre cavalier.

## Bourse à l'entraînement

La Fédération Française d'Equitation prend en charge le financement d'entraîneurs privés.

Cette bourse est réservée aux cavaliers sur validation DTN et sur demande écrite. Les entraîneurs privés devront être préalablement validés par la Direction Technique Nationale.

Les conditions et modalités de versement de cette aide sont précisées page 16 du présent document.

## Primes fédérales aux cavaliers

Primes versées par la Fédération Française d'Equitation aux cavaliers médaillés au Championnat d'Europe 2025

Primes versées aux cavaliers sous conditions de performances sur la saison.

Au cours de la même période, le cavalier ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire de la part de la FFE ou de la FEI.

## Primes fédérales aux Propriétaires

**Le versement des primes intervient sous réserve du respect des conditions suivantes :**

Au cours de l'année 2025, le cheval concerné ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction pour dopage, sur le circuit FFE ou FEI (sauf contamination alimentaire involontaire et avérée de la part de l'équipe d'encadrement du cheval).

Au cours de l'année 2025, le propriétaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire de la part de la FFE ou de la FEI. En cas de copropriété d'un cheval, seul le copropriétaire ayant été sanctionné perd le bénéfice des primes, les autres copropriétaires pourront bénéficier de leur part de prime respective.

Le propriétaire du cheval au moment de la performance entraînant la prime, doit toujours être le même au moment du versement de celle-ci.

Le versement des primes acquises au cours de la saison 2025 interviendra au plus tard le 31 août 2025 pour les performances situées entre le 01/01/25 et le 30/06/25, le 31 mars 2026 pour les performances situées entre le 01/07/25 et le 31/12/25, au prorata de la propriété renseignée au SIRE et sur le compte engageur du propriétaire.

Les primes fédérales aux propriétaires sont divisées par deux pour les chevaux appartenant à l'état.

## Barème des aides fédérales

Kilomètres calculés selon [www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr) – itinéraire conseillé

### Déplacements :

Route : sans justificatif, depuis le domicile jusqu'au lieu de stage ou de compétition

**0.40€/km** par transport quelque soit le nombre de chevaux

Avion, bateau et train : prise en charge exceptionnelle sur décision de la DTN et sur présentation de pièces justificatives originales. Remboursés dans la limite d'un montant de 500€ par concours.

**Hébergement et restauration**, en l'absence de prise en charge par le Comité d'Organisation ou par la FFE directement auprès du C.O., les aides fédérales sont attribuées de la manière suivante :

A l'Étranger :

- Hébergement : **90 €** par journée de compétition/stage.
- Restauration : **40 €** par journée de compétition/stage.

En France :

- Hébergement : **60 €** par journée de compétition/stage.
- Restauration : **32 €** par journée de compétition/stage.

# Attribution des Aides et des Primes

 **Aides d'Etat** (sous réserve de confirmation du Ministère des Sports et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport)

## Les aides personnalisées :

Les Aides Personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux Sportifs inscrits sur les listes de Haut Niveau (SHN) des collectifs Elites, Seniors ou Relèves dont le cumul des ressources est inférieur à 40 000€ bruts sur l'année. Elles sont attribuées sur décision du Directeur Technique National (DTN), et versées par l'Agence Nationale du Sport (ANS) directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau. Ces aides correspondent à un manque à gagner sportif et ne sont pas cumulables sur un même événement.

Les aides personnalisées sont divisées par 2 pour les cavaliers avec le statut de fonctionnaire, contractuel de l'Etat, civil ou militaire.

Les aides personnalisées sont soumises à des **charges sociales**, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant attribué pour une année civile, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, est égal ou supérieur à **11 775€** selon le barème 2025.

Les montants proposés sur la présente Saison Sportive restent soumis à la validation de l'Agence Nationale du Sport.

**Pour les SHN, les aides fédérales et les aides personnalisées de l'Etat pourront être suspendues ou annulées dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.**

# Primes FFE – Championnat d'Europe

Crozet (26 août – 31 août 2025)

## CAVALIERS

 Primes FFE :

Médaille d'Or		Médaille d'Argent		Médaille de Bronze	
Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe
8 000€	4 000€ par cavalier	4 000€	2 000€ par cavalier	2 000€	1 000€ par cavalier

## PROPRIETAIRES

 Primes FFE :

Compétitions	Résultat	Montant
<b>Championnat d'Europe de Crozet Epreuves Individuelles Grand Prix Freestyle (Cumulables)</b>	1er	6 000 €
	2ème	4 000 €
	3ème	2 000 €
	4ème et 5ème	1 500 €
	GP : Classé dans le 1 <sup>er</sup> quart à partir de la 6 <sup>ème</sup> place	1 000 €
<b>Championnat d'Europe de Crozet Epreuve par Équipe Grand Prix Spécial (Montant par cheval)</b>	1er	6 000 €
	2ème	4 000 €
	3ème	2 000 €
	4ème à 8ème	1 000 €

# Primes FFE – Concours Internationaux

## Primes FFE aux propriétaires

Compétition	Résultat de référence (% minimum)	Montant par performance	Conditions
Grand Prix des CDIs de référence listés page 20 avant le Championnat d'Europe	78%	10 000€	Réservé aux propriétaires des chevaux listés dans les groupes 1 et 2.  Le versement de la prime est conditionné à la répétition de la performance (au moins égale ou supérieure au résultat de référence) dans les 4 mois.*
	74%	3 000€	
	73%	2 000€	
	71.5%	1 000€	
Grand Prix Spécial des CDIs de référence listés page 20 avant le Championnat d'Europe	78%	10 000€	La prime de la première performance est versée après la deuxième performance....
	74%	3 000€	
	73%	2 000€	

\* Dans le cas où la performance suivante est inférieure au résultat de référence de la première performance mais supérieure ou égal au résultat de référence inférieure, le montant versé pour les deux performances sera celui du résultat de référence de la deuxième performance.

*Exemple* : le couple obtient la note de 73% puis de 71,5% dans les 4 mois, la prime propriétaire s'élève à 1000€ pour chacune des deux performances.

# SENIORS

## Accompagnement FFE

<p><b>Bourse à l'entraînement Dressage, Préparation Mentale et Physique</b> Après validation de la DTN du projet et du devis de l'entraîneur privé proposés par le cavalier</p>	<p>Pour une prise en charge effective, toute demande devra être effectuée par le biais de ce formulaire : <a href="#">lien</a> et validée par la DTN avant l'entraînement. Toute demande postérieure ne sera pas prise en charge.</p> <p><b>Groupe 1 :</b></p> <p>La FFE rembourse, sur présentation d'une facture acquittée, l'entraînement du cheval et/ou du cavalier. Les demandes sont validées par la DTN dans la limite de 6000€/an par cavalier.</p> <p>La validation est accordée pour une période de 3 mois. Toute reconduction sera soumise à un bilan évaluant le résultat de l'action écoulée. Un nouveau formulaire de demande devra être envoyé avant la nouvelle période d'entraînement.</p>
<p><b>Regroupements Haut-niveau obligatoires :</b></p> <p><b>1/ Evaluation et Objectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mâcon</b> 25 au 26 février</li> </ul> <p><b>2/ regroupement final</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mâcon</b> date à déterminer</li> </ul>	<p>Sous l'autorité de la DTN et du chef d'équipe Juge international + vétérinaire fédéral + expert technique, Évaluation et objectifs techniques individuels. Bilan vétérinaire Information projet sportif et échéances</p> <p><b>Cavalier du groupe 1</b> Forfait aides personnalisées de 250 €/jour</p> <p>Prise en charge intervenants et installations</p> <p><b>Chevaux</b> Transport au barème fédéral du cheval sélectionné Frais de boxe (première litière) : cheval sélectionné</p>
<p><b>Regroupements Détection / Évaluation</b> <i>Dates et lieu à définir</i></p>	<p>Sous l'autorité du sélectionneur et de la DTN Expert technique et Juge international Évaluation et objectifs techniques individuels.</p> <p>Prise en charge intervenants et installations</p> <p><b>Chevaux</b> Frais de boxe (première litière) pour les chevaux des groupes 1 et 2</p>
<p><b>Compétition « test »</b> Après validation de la DTN</p>	<p>Compétition choisie avec le sélectionneur pour laquelle il ne sera pas demandé un résultat sportif. Pour une prise en charge effective, toute demande devra être écrite et validée par la DTN avant la compétition « test ». Toute demande postérieure ne sera pas prise en charge.</p> <p><b>Chevaux</b> Transport au barème fédéral</p>
<p><b>Compétitions de référence (hors compétitions Nationales)</b> Listées ci-dessous</p>	<p><b>Groupe 1 :</b> sous condition de performance d'obtenir <b>73%</b> dans le Grand Prix</p> <p><b>Chevaux</b> Transport au barème fédéral</p> <p><b>Groupe 2 :</b> sous condition de performance d'obtenir, <b>71.5%</b> dans le Grand Prix des CDI du planning établi.</p> <p><b>Chevaux</b> Transport au barème fédéral</p>

<p style="text-align: center;"><b>CDIO</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Compiègne (FRA)</b> 01-04/05</p> <p style="text-align: center;"><b>Lier (BEL)</b> 15-18/05/2025</p> <p style="text-align: center;"><b>Rotterdam (NED)</b> 16-22/06</p> <p style="text-align: center;"><b>Aix la Chapelle (GER)</b> 30/06-06/07</p> <p style="text-align: center;"><b>Falsterbo (SWE)</b> 10-13/07</p>	<p><b>Cavalier</b> Hébergement + restauration au barème fédéral</p> <p><b>Chevaux</b> Engagement + transport au barème fédéral</p>
<p style="text-align: center;"><b>Championnat d'Europe Crozet (FRA)</b> 26-31/08</p>	<p><b>Cavalier</b> Hébergement + restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 2000 €</p> <p><b>Chevaux</b> Frais de boxe + engagement + transport au barème fédéral</p>

*Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.*

 **Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers**  
**Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elite, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport**

#### **Listes des compétitions de référence**

- Master Pro de dressage
- Le Circuit Grand National
- Les Grands Prix Coupe du Monde
- Les Grands Prix des CDIO
- Les Grands Prix des CDI 5\* WEL
- Les Grands Prix des CDI 4\*WEL
- Les Grands Prix des CDI 3 et 4 \* désignés par l'encadrement fédéral :
- Basel (SUI) CDI-W 10-12/01/2025
- Amsterdam (NED) CDI-W 23-06/01/2025
- Le Mans (FRA) CDI3 06-09/02/2025
- Neumunster (GER) CDI- 13-16/02/2025
- Göteborg (SWE) CDI--19-23/02/2025
- Lier (BEL) CDI3 CDI4\*24/02-02/03/2025
- Herning (DEN) CDI3\*CDI4 05-9/03/2025
- `S-Hertogenbosch (NED) CDI-W CDI313-16/03/2025
- Aachen (GER) CDI4\*03-06/04/2025
- Fontainebleau (FRA) CDI5\* 25-07/04/2025
- Hagen A.T.W (GER) CDI3\* CDI4\*23-27/04/2025
- Compiègne (FRA) CDI3\* 01-04/05/2025
- Hamburg (GER)CDI3\* CDI4\* 27/05-01/06/2025
- München-Reim CDI3\* CDI5\* 29/05-01/06/2025
- Budapest Region (HUN) CDI3\* 03-08/06/2025
- Wiesbaden (GER) CDI4\*06-09/06/2025
- Hagen A.T.W. (GER) 05-08/06/2025
- Jardy (FRA) CDI3\* 13-15/06/2025
- Aachen (GER) CDI4\* 30/06-06/07/2025
- Deauville (FRA) CDI3\* 10-13/07/2025
- Falsterbo (SWE) CDI3\*10-13/07/2025
- Mâcon (FRA) CDI3\* 31/07-03/08/2025

La FFE se réserve le droit d'élargir cette liste de concours en fonction des aléas de l'actualité sportive.

# JEUNES SENIORS (16 à 25 ans)

Prise en charge FFE

L'objectif des cavaliers U25 est une participation individuelle ou équipe à 68% au championnat d'Europe.

<p><b>Stage de Haut Niveau</b> 21 au 22 décembre 2024</p>	<p><b>Cavalier</b> Prise en charge intervenants et installations Forfait aides personnalisées 150 euros/jour</p> <p><b>Chevaux</b> Frais de boxe (première litière) 1 cheval maximum</p>
<p><b>Compétitions de référence :</b></p> <p><b>Le Mans Pro (FRA)</b> 25-26/01 <b>Le Mans CDI (FRA)</b> 06-09/02 <b>Macon GN 27/02-02/03</b> <b>Ornago CDI (ITA)</b> 13-16/03 <b>Le Mans GN (FRA)</b> 14-16/03 <b>Aachen CDI (GER)</b> 03-06/04 <b>Jardy GN (FRA)</b> 03-06/04 <b>Sint-Truiden (FRA)</b> 16-20/04 <b>Compiègne CDI (FRA)</b> 01-04/05 <b>Lier CDIO (BEL)</b> 15-17/05 <b>Jardy CDI (FRA)</b> 13-16/06</p>	<p><b>Présence encadrement</b></p>
<p><b>Aides attribuées sur les CDI définis par la DTN</b></p> <p><b>Le Mans (FRA)</b> 06 au 09 février</p>	<p><b>Sous condition de performance 68% dans la reprise équipe :</b></p> <p><b>Cheval</b> Transport au barème fédéral</p>
<p><b>Lier (BEL) CDIO</b> 15 au 18 mai</p>	<p><b>Sous condition de performance 68% dans la reprise équipe :</b></p> <p><b>Cavalier</b> Engagement (comprenant boxe et première litière)</p>
<p><b>Stage final de préparation au Championnat d'Europe U25</b></p> <p><b>Vierzon (FRA)</b> 25 au 26 juin</p>	<p><b>Cavalier</b> Hébergement + restauration au barème fédéral Prise en charge intervenants et installations Forfait aides personnalisées 150 euros/jour</p> <p><b>Chevaux</b> Transport au barème fédéral du cheval sélectionné Frais de boxe (première litière) : 1 cheval</p>
<p><b>Championnat d'Europe U25</b> <b>Kronberg (GER)</b> 10 au 13 juillet</p>	<p><b>Cavalier</b> Hébergement + restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées 250 euros/jour</p> <p><b>Cheval</b> Frais de boxe (première litière) + engagement + transport au barème fédéral</p>

Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.

 **Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers Niveau des Collectifs Elite, Seniors ou Relèves** **Aides d'Etat réservées aux Sportifs de**  
**sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport**

# CHEVAUX DE 7 ANS

<b>Stages de Haut Niveau</b>	<b>Chevaux</b> Frais de box (première litière) 1 cheval
<b>Championnat du Monde Verden (GER)</b> 05 au 10 août 2025	Modalités de sélection championnat du monde de Verden : <a href="#">cliquez ici</a>  <i>(sous réserve et conformément au règlement proposé par FEI WBFSH Dressage World Breeding Championship for Young Horses)</i>

*Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.*



***Aides fédérales pouvant être versées à tous les cavaliers***

# JEUNES CAVALIERS

## Prise en charge FFE

L'objectif des Jeunes Cavaliers est une performance par équipe à 69% au championnat d'Europe.

<p><b>Stage de Haut Niveau Jeunes Cavaliers</b></p> <p>21 au 22 décembre 2024</p>	<p><b>Cheval</b> Frais de boxe (première litière) : 2 chevaux maximum</p> <p><b>Cavalier</b> Prise en charge intervenants et installations</p>
<p><b>Compétitions de référence :</b></p> <p><b>Le Mans Pro (FRA)</b> 25-26/01  <b>Le Mans CDI (FRA)</b> 06-09/02  <b>Macon GN 27/02-02/03</b>  <b>Ornago CDI (ITA)</b> 13-16/03  <b>Le Mans GN (FRA)</b> 14-16/03  <b>Aachen CDI (GER)</b> 03-06/04  <b>Jardy GN (FRA)</b> 03-06/04  <b>Sint-Truiden (FRA)</b> 16-20/04  <b>Compiègne CDI (FRA)</b> 01-04/05  <b>Lier CDIO (BEL)</b> 15-17/05  <b>Hagen CDIO (GER)</b> 11-15/06  <b>Jardy CDI (FRA)</b> 13-16/06</p>	<p><b>Présence encadrement</b></p>
<p><b>CDI Y</b></p> <p><b>Le Mans (FRA)</b> CDI 06 au 09 février</p> <p><b>Hagen (GER)</b> CDI 11 au 15 juin</p>	<p><b>Sous condition de performance 69 % mini dans la reprise St Georges (Team Y) :</b></p> <p><b>Cheval</b> Transport au barème fédéral</p>
<p><b>CDIO Y</b></p> <p><b>Lier (BEL) CDIO</b> 15 au 18 mai</p>	<p><b>Cavalier</b> Engagement (comprenant boxe et première litière)</p>
<p><b>CDIO Y</b></p> <p><b>Hagen (GER)</b> 11 au 15 juin</p>	<p><b>Cavalier</b> Engagement (comprenant boxe et première litière)</p> <p><b>Sous condition de performance 69% dans la reprise équipe :</b></p> <p><b>Cheval</b> Transport au barème fédéral</p>
<p><b>Stage final de préparation au Championnat d'Europe Jeunes Cavaliers</b></p> <p><b>Vierzon (FRA)</b> 25 au 26 juin</p>	<p><b>Cavalier</b> Hébergement + restauration au barème fédéral Prise en charge intervenants et installations</p> <p><b>Cheval</b> Frais de box (première litière) : 1 cheval + transport au barème fédéral</p>
<p><b>Championnat d'Europe Jeunes Cavaliers</b></p> <p><b>Kronberg (GER)</b> 10 au 13 juillet</p>	<p><b>Cavalier</b> Hébergement au barème fédéral dans la structure réservée par la FFE. Restauration au barème fédéral</p> <p><b>Cheval</b> Frais de boxe (première litière) + engagement + transport au barème fédéral</p>

Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.

 **Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers**

# JUNIORS

## Prise en charge FFE

L'objectif des Juniors est une performance par équipe à 69% au championnat d'Europe.

<p><b>Stage de Haut Niveau Juniors</b></p> <p>21 au 22 décembre 2024</p>	<p><b>Cheval</b> Frais de boxe (première litière) : 2 chevaux maximum</p> <p><b>Cavalier</b> Prise en charge intervenants et installations</p>
<p><b>Compétitions de référence :</b></p> <p><b>Le Mans Pro (FRA)</b> 25-26/01  <b>Le Mans CDI (FRA)</b> 06-09/02  <b>Macon GN 27/02-02/03</b>  <b>Ornago CDI (ITA)</b> 13-16/03  <b>Le Mans GN (FRA)</b> 14-16/03  <b>Aachen CDI (GER)</b> 03-06/04  <b>Jardy GN (FRA)</b> 03-06/04  <b>Compiègne CDI (FRA)</b> 01-04/05  <b>Sint-Truiden (FRA)</b> 16-20/04  <b>Lier CDIO (BEL)</b> 15-17/05  <b>Hagen CDIO (GER)</b> 11-15/06  <b>Jardy CDI (FRA)</b> 13-16/06</p>	<p><b>Présence encadrement</b></p>
<p><b>CDI J</b></p> <p><b>Le Mans (FRA)</b> CDI 06 au 09 février</p> <p><b>Hagen (GER)</b> CDI 11 au 15 juin</p>	<p><b>Sous condition de performance 69% mini dans la reprise équipe :</b></p> <p><b>Cheval</b> Transport au barème fédéral</p>
<p><b>CDIO J</b></p> <p><b>Lier (BEL)</b> CDIO 15 au 18 mai</p>	<p><b>Cavalier</b> Engagement (comprenant boxe et première litière)</p>
<p><b>CDIO J</b></p> <p><b>Hagen (GER)</b> 11 au 15 juin</p>	<p><b>Cavalier</b> Engagement (comprenant boxe et première litière)</p> <p><b>Sous condition de performance 69% dans la reprise équipe : Cheval</b> Transport au barème fédéral</p>
<p><b>Stage final de préparation au Championnat d'Europe Juniors</b></p> <p><b>Vierzon (FRA)</b> 15 au 16 juillet</p>	<p><b>Cavalier</b> Hébergement + restauration au barème fédéral Prise en charge intervenants et installations</p> <p><b>Cheval</b> Frais de boxe (première litière) : 1 cheval + transport au barème fédéral</p>
<p><b>Championnat d'Europe Juniors</b></p> <p><b>Le Mans (FRA)</b> 30 juillet au 03 août</p>	<p><b>Cavalier</b> Hébergement au barème fédéral, dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème fédéral</p> <p><b>Cheval</b> Frais de boxe (première litière) + engagement + transport au barème fédéral</p>

Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.

**Aides fédérales pouvant être versées à tous les cavaliers**

# CHILDREN

## Prise en charge FFE

L'objectif des Children est une performance par équipe à 70 % au championnat d'Europe.

<p><b>Stage de Haut Niveau</b></p> <p>21 au 22 décembre 2024</p>	<p><b>Cheval</b> Frais de boxe (première litière) : 2 chevaux maximum</p> <p><b>Cavalier</b> Prise en charge intervenants et installations</p>
<p><b>Compétitions de référence :</b></p> <p><b>Le Mans Pro (FRA)</b> 25-26/01  <b>Le Mans CDI (FRA)</b> 06-09/02  <b>Macon GN 27/02-02/03</b>  <b>Ornago CDI (ITA)</b> 13-16/03  <b>Le Mans GN (FRA)</b> 14-16/03  <b>Aachen CDI (GER)</b> 03-06/04  <b>Jardy GN (FRA)</b> 03-06/04  <b>Sint-Truiden (FRA)</b> 16-20/04  <b>Compiègne CDI (FRA)</b> 01-04/05  <b>Lier CDIO (BEL)</b> 15-17/05  <b>Hagen CDIO (GER)</b> 11-15/06  <b>Jardy CDI (FRA)</b> 13-16/06</p>	<p><b>Présence encadrement</b></p>
<p><b>CDI Ch</b></p> <p><b>Le Mans (FRA)</b> CDI 06 au 09 février</p> <p><b>Hagen (GER)</b> CDI 11 au 15 juin</p>	<p><b>Sous condition de performance 70% mini dans la reprise équipe :</b></p> <p><b>Cheval</b> Transport au barème fédéral</p>
<p><b>CDIO Ch</b></p> <p><b>Lier (BEL) CDIO</b> 15 au 18 mai</p>	<p><b>Cavalier</b> Engagement (comprenant boxe et première litière)</p>
<p><b>CDIO Ch</b></p> <p><b>Hagen (GER)</b> 11 au 15 juin</p>	<p><b>Cavalier</b> Engagement (comprenant boxe et première litière)</p> <p><b>Sous condition de performance 70% dans la reprise équipe :</b></p> <p><b>Cheval</b> Transport au barème fédéral</p>
<p><b>Stage final de préparation au Championnat d'Europe</b></p> <p><b>Vierzon (FRA)</b> 15 au 16 juillet</p>	<p><b>Cavalier</b> Hébergement + restauration au barème fédéral Prise en charge intervenants et installations</p> <p><b>Cheval</b> Frais de boxe (première litière) : 1 cheval + transport au barème fédéral</p>
<p><b>Championnat d'Europe Children</b></p> <p><b>Le Mans (FRA)</b> 30 juillet au 03 août</p>	<p><b>Cavalier</b> Hébergement au barème fédéral dans la structure réservée par la FFE. Restauration au barème fédéral</p> <p><b>Cheval</b> Frais de boxe (première litière) + engagement + transport au barème fédéral</p>

Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.



**Aides fédérales pouvant être versées à tous les cavaliers**

# PONEYS

## Prise en charge FFE

L'objectif des cavaliers Poneys est une performance par équipe à 68% au championnat d'Europe.

<p><b>Stage de Haut Niveau Poneys</b></p> <p>21 au 22 décembre 2024</p>	<p><b>Cheval</b> Frais de boxe (première litière) : 2 chevaux maximum</p> <p><b>Cavalier</b> Prise en charge intervenants et installations</p>
<p><b>Compétitions de référence :</b></p> <p><b>Le Mans Pro (FRA)</b> 25-26/01  <b>Le Mans CDI (FRA)</b> 06-09/02  <b>Macon GN 27/02-02/03</b>  <b>Ornago CDI (ITA)</b> 13-16/03  <b>Le Mans GN (FRA)</b> 14-16/03  <b>Aachen CDI (GER)</b> 03-06/04  <b>Jardy GN (FRA)</b> 03-06/04  <b>Sint-Truiden (FRA)</b> 16-20/04  <b>Compiègne CDI (FRA)</b> 01-04/05  <b>Lier CDIO (BEL)</b> 15-17/05  <b>Hagen CDIO (GER)</b> 11-15/06  <b>Jardy CDI (FRA)</b> 13-16/06</p>	<p><b>Présence encadrement</b></p>
<p><b>CDI P</b></p> <p><b>Le Mans (FRA)</b> CDI 06 au 09 février</p> <p><b>Hagen (GER)</b> 11 au 15 juin</p>	<p><b>Sous condition de performance 69% dans la reprise équipe :</b></p> <p><b>Poney</b> Transport au barème fédéral</p>
<p><b>CDIO P</b></p> <p><b>Hagen (GER)</b> 11 au 15 juin</p>	<p><b>Cavalier</b> Engagement (comprenant boxe et première litière)</p>
<p><b>CDIO P</b></p> <p><b>Lier (BEL) CDIO</b> 15 au 18 mai</p>	<p><b>Cavalier</b> Engagement (comprenant boxe et première litière)</p> <p><b>Sous condition de performance 69% dans la reprise équipe :</b></p> <p><b>Poney</b> Transport au barème fédéral</p>
<p><b>Stage final de préparation au Championnat d'Europe Poneys</b></p> <p><b>Vierzon (FRA)</b> 15 au 16 juillet</p>	<p><b>Cavalier</b> Hébergement + restauration au barème fédéral Prise en charge intervenants et installations</p> <p><b>Poney</b> Frais de boxe (première litière) : 1 poney + transport au barème fédéral</p>
<p><b>Championnat d'Europe Poneys</b></p> <p><b>Le Mans (FRA)</b> 30 juillet au 03 août</p>	<p><b>Cavalier</b> Hébergement au barème fédéral dans la structure réservée par la FFE. Restauration au barème fédéral</p> <p><b>Poney</b> Frais de boxe (première litière) + engagement + transport au barème fédéral</p>

Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.



**Aides fédérales pouvant être versées à tous les cavaliers**

## Liste des Sportifs de Haut Niveau 2025

### SENIORS (3 sportifs)

AYACHE Alexandre  
BASQUIN Pauline  
POTTIER Corentin

### RELEVES (5 sportifs)

JUDET CHERET Camille  
MICHEL-BOTTON Jessica  
ROUSSEL Alizée  
SERRE Anne-Sophie  
SERRE Arnaud

## Liste des Espoirs 2025

### ESPOIRS (21 sportifs)

BERTAGNE Anne-Louise	DUPUY PELARDY Ninon	PLANCHET Lucie
CHERET Alexandre	FERRAND Héléa	PONS Charlotte
CLEMENT Eva	HAXAIRE Noémie	PORTEJOIE Lana
COMMENGE Lou-Eden	JUGLARET Mathilde	REYMOND Milla
COUTURIER Marin	LOSTRIA Ella	SCHEVINGT Emeline
DE KONINCK Inès	NOEL Capucine	VALKYSER Louisa
DUPUY PELARDY Anna	PINTO Mado	VIAUD Timothé

## Collectifs Nationaux 2025

### COLLECTIF NATIONAL (29 sportifs)

BANWARTH DOUTE Amandine	DAVRICHE Agathe	MARMONIER Lily
BIGAN Daphné	DE LA BURGADE Isoline	MEEKE Gabrielle
BOURGUINE Yoann	DECITRE Amelie	PAVLOVSKY Valentine
BRIAND Stella	DELMAIRE Maxime	PLANCHET Sarah
CAILLOD Charlotte	DEMAREZ Clara	SANCHEZ Eva
CALLET Paola	DUFIL Carla Marie	THOMAS Eloise
CAMBOURIEU Mathilde	HEBRAS Maud	TICHADOU Marie
CAPELLE MOROSI Thanais	HUMBERT Alix	VOLLA PELARDY Lorette
CARRE PISTOLET Blanche	LABERT KACZMAREK Eline	WEIJKAMP Fleur
CURCHOD Eugénie	LOPEZ Sarah	

# Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau, Espoir et Collectif National pour 2026

Les conditions d'accès aux listes SHN, Espoirs et au Collectif National sont susceptibles d'évoluer pour 2026 suite à la validation par le ministère des Sports du Projet de Performance Fédérale.

Compétition de référence	Liste Elite <i>Classement</i>	Liste Senior <i>Classement</i>	Liste Relève* <i>Classement</i>	Liste Espoir (25 ans et moins) <i>Classement</i>
<b>JO et Championnat du Monde</b>	1er à 8ème en individuel 1er à 3ème en équipe	9ème au 16ème en individuel 4ème à 8ème par équipe	17ème au 30ème en individuel	
<b>Championnat d'Europe Seniors</b>	1er à 3ème en individuel 1er en équipe	4ème à 8ème en individuel 2ème à 4ème par équipe	9ème au 30ème en individuel	
<b>Championnat d'Europe U25 Ch. d'Europe Jeunes Cavaliers Ch. d'Europe Juniors</b>			1er à 8ème en individuel 1er à 3ème par équipe	4ème à 8ème par équipe
<b>Ch. d'Europe Poneys / Children</b>				1er à 8ème en individuel 1er à 8ème par équipe
<b>Ch. de France Jeunes Cavaliers / Juniors / Children / As poney</b>				1 <sup>er</sup> en individuel

Les compétitions ci-dessous préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

Compétition de référence	Liste Relève <i>Classement</i>	Liste Espoir (25 ans et moins) <i>Classement</i>
<b>CDIO3* / CDIO4*</b>	1er à 10ème en individuel 1 <sup>er</sup> à 3ème par équipe	
<b>CDI-W / CDI3* / CDI4* / CDI5*</b>	1er à 5ème 6ème à 10ème (2 performances)	Terminer dans le 1er quart des partants
<b>Cavalier de 25 ans et moins en CDI3*</b>	1er à 10ème en GP	1er à 5ème en Inter II et U25

NB : Toutes les performances individuelles dans les CDIO, CDI5\*, CDI4\* et CDI3\* doivent être réalisées lors du Grand Prix et/ou du Grand Prix Spécial ; ou pour les CDI-W lors du Grand Prix et/ou de la reprise libre GP.

Un classement est pris en compte aux conditions suivantes : 68% minimum.

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN, Espoir ou Collectif National. La Direction Technique Nationale peut intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le Collectif National sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer la liste Espoir et le collectif national de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

**Dates d'inscription** (année suivant la performance) Elite : 01/01/2026 au 31/12/2027

Senior et Relève : 01/01/2026 au 31/12/2026

Espoir et collectifs nationaux : 01/01/2026 au 31/12/2026

La réinscription sur les listes SHN pourra être remise en cause dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.